

Quel fongicide céréales s'adapte aussi bien au contexte maladie des feuilles de vos blés et vos orges ?



Blés



Rubis®
Dernière feuille étalée
à gonflement



Maladies ciblées

| Avec T1 | Sans T1 |
|------------|-----------|
| 1,25* L/ha | 1,5* L/ha |

Septoriose



Rouille jaune



Rouille brune



Orges



Rubis®
Dernière feuille étalée
à sortie des barbes



Maladies ciblées

| Avec T1 | Sans T1 |
|------------|-----------|
| 1,25* L/ha | 1,5* L/ha |

Rhynchosporiose



Helminthosporiose



Rouille naine



*La dose pourra être raisonnée en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales
- des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies)
- des stratégies de traitement envisagées (traitement unique ou programme)

*se référer au BSV

Rubis® : marque déposée BASF. AMM : n° 2110201. Composition : 140 g/L de boscalid + 50 g/L d'époxiconazole + 60 g/L de pyraclostrobine. Formulation : substance huileuse (OD). Usages et doses autorisés : BLÉS, TRITICALE, EPEAUTRE : septoriose, rouilles brune, rouille jaune, helminthosporiose - TRITICALE : oïdium : 2.5 L/ha. ORGES : rhynchosporiose, oïdium, helminthosporiose, ramulariose, rouille naine : 2.5 L/ha. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune : 2.5 L/ha. AVOINES : rouille couronnée, oïdium : 2.5 L/ha.

Classement : 

Mention d'avertissement : Attention. H315 : provoque une irritation cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H332 : nocif par inhalation. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H360Df : peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité. H400 : très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 : très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente. Nombre maximum d'applications : 1/an*. *Il est recommandé d'utiliser Rubis® ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs du complexe mitochondrial) :

- dans la limite d'1 application par an et par culture,
- en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire,
- de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes cibles.

Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr.

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Janvier 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 410CFFE0115SUD.

BASF France SAS - Division Agro
21 chemin de la Sauvegarde
69134 Ecully Cedex
Tél. 04 72 32 45 45

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

| | | | |
|---|---|---|-------------------------------------|
|  | 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

| | | | |
|---|---|---|-------------------------------------|
|  | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|---|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

| | | | |
|---|----|---|-------------------------------------|
|  | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® | <input checked="" type="checkbox"/> |

* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

| | | |
|--|-----------|--|
| Informations techniques Etiquettes et FDS | BASF Agro | N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA |  N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro | Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR | N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr |